

EDITO

Et si nous avons raison ?
TOUT D'ABORD BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2009
A TOUTES, A TOUS ET A VOS PROCHES !

La déroute du capitalisme financier a entraîné un retour en grâce de l'action de l'Etat.

Que disons-nous ? Sommes-nous encore considérés, comme de joyeux et sympathiques utopistes ou comme de dangereux archaïques refusant de comprendre les bienfaits d'une mondialisation bienheureuse ?

L'intérêt général doit être porté par l'Etat, la régulation des actions économiques et sociales des individus ne pouvant être laissée au seul jeu de la main invisible des marchés pour des raisons de justice sociale et même d'efficacité.

Une société, si nous la souhaitons juste et harmonieuse, a besoin de lien social et donc de services publics.

La santé est un bien collectif, qui ne peut supporter aucune défaillance.

Que peuvent dire aujourd'hui ceux qui souhaitent «rentabiliser» les services de soins, au moment où nous constatons, tous, leurs funestes dysfonctionnements ?

Que peuvent dire aujourd'hui les défenseurs de la contre-réforme FILLON, quand on observe l'effondrement de fonds de pension qui devaient assurer le sort des retraités ?

ET SI NOUS AVIONS RAISON ?

Et si nous avons eu raison de dire dès septembre 2008 que la réforme des lycées, quelle qu'elle soit d'ailleurs, était inenvisageable,

Et si nous avons eu raison de dire que le projet de suppression de 3000 postes de RASED était insupportable et qu'il fallait le retirer.

ET SI NOUS COMMENCIONS A ETRE ENTENDUS ?

Ne devons-nous pas considérer le report de la réforme du lycée, comme une première victoire ?

Ne devons-nous pas comprendre la «non suppression» de 1500 postes de RASED, comme un premier pas, dont il nous reste à imposer un second ?

Beaucoup reste évidemment à faire mais par l'action collective nous avons en 2009 l'opportunité réelle de peser sur les projets du gouvernement et imposer, notamment, d'autres choix pour l'Ecole.

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 29 JANVIER !

Laurent SCHMITT



Dispensé de timbrage

METZ CTC

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

DEPOSE LE 23 JANVIER 2009

ETIQUETTE

S
O
M
M
A
I
R
E

Page 2 : Elections professionnelles.
Page 3 : Stage RAR - Stage CA - Action ENIM.
Page 4 : IUT mobilisé - Rentrée 2009.
Page 5 : Schéma des collèges. Tribunes
Page 6 : RGPP.
Page 7 : Associations complémentaires de l'école.
Page 8 : Action du 29 janvier.

FSU Moselle - Trimestriel - n°39 - Janvier 2009 - Prix : 1 euro
Imprimé par nos soins - Directeur de la publication : Philippe NOLLER
ISSN 1291-2891 - AIP n° 0001179 - Dépôt légal : janvier 2009

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU Moselle.
Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations
en vous adressant à la FSU Moselle, 3 rue Gambetta 57000 METZ 03 87 55 15 40.

Elections professionnelles

L'Unatos-FSU réussit son implantation au Conseil Général de la Moselle.

L'UNATOS 57 remercie tous les agents qui nous ont fait confiance. Par leur soutien, l'UNATOS est présent dans les trois instances (CTP, CAP et CHS) du Conseil Général de la Moselle.

La bataille a été difficile. Avec le soutien de tous les représentants de la FSU, l'UNATOS a fait son entrée au CG 57. Pour notre 1ère participation aux élections professionnelles de la collectivité avec un électorat que l'on trouve essentiellement au sein des collèges mosellans, nous avons réussi à trouver notre place. D'ores et déjà, des groupes de travail se sont constitués et l'UNATOS pèsera de tout son poids pour défendre les intérêts des ATEE.

L'UNATOS-FSU 57 tiendra régulièrement informés ses adhérents et la FSU Moselle des travaux menés avec le C.G. 57 et des avancées obtenues.

La section Moselle de l'UNATOS vous présente tous ses vœux pour l'année 2009.

Mauro De Vito & Marie-Josée JEANRONT
Secrétaires départementaux de l'UNATOS 57

Les résultats du 2 décembre 2008

La FSU Moselle et ses syndicats nationaux remercient les collègues pour leur participation et leur vote. Au vu des résultats des élections professionnelles du 2 décembre 2008, la FSU Moselle demeure la première fédération syndicale dans laquelle les collègues se reconnaissent.

Ces élections se caractérisent d'une part, par une progression du Snuipp-FSU en Moselle et d'autre part par une baisse du SNES-FSU et du SNEP-FSU en Moselle.

2 DEC 08	AGR	CR/AE/CE	COPSY	CPE/CE	INST/PE	PEGC	Pr EPS	PLP	TOTAL	%
INSCRITS	797	4309	79	177	5986	231	520	1265	13364	
VOTANTS	504	2852	78	153	3543	186	407	974	8697	65,08%
N/B	10	128	5	8		6	16	30	203	
EXP	494	2724	73	145	3452	180	391	944	8403	
FSU	196	1096	45	70	1864	111	282	20	3684	43,84%
UNSA	34	120		14	671	7	68	29	943	11,22%
SGEN	56	307	11	21	580	15	6	104	1100	13,09%
FO	97	690	17	24	103	12	18	106	1067	12,70%
CFTC									0	0,00%
CSEN	111	271			234				616	7,33%
SNETAA								161	161	1,92%
SNCL		177				35	17		229	2,73%
DIVERS								27	27	0,32%
SPIEN								408	408	4,86%
CGT		63		16				89	168	2,00%

**ELECTIONS NON TITULAIRES.
VOTE PAR CORRESPONDANCE
JUSQU'AU 25 FEVRIER 2009.**

Grâce à nos demandes, les personnels non titulaires vont enfin disposer, comme les titulaires, d'instances paritaires académiques.

Les agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les domaines administratifs, techniques, social et de santé, les agents non titulaires exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement des élèves personnels, les agents non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation, d'orientation et relevant du ministère de l'Education nationale vont pouvoir voter par correspondance jusqu'au 25 février 2009.

**VOTEZ ET FAITES VOTER POUR
LES LISTES FSU DES RECEPTION
DU MATERIEL DE VOTE.**

Stage ZEP à Metz

Organisé le 27 novembre, il a rassemblé une trentaine de participants du 1er et du second degrés. Soulignons que nombre de professeurs des écoles n'ont pas été autorisés à y assister, faute de remplaçants. Ce stage a permis de faire un bilan d'étape de la réforme de 2006, à partir d'un état des lieux local et de dégager des évolutions nécessaires pour une véritable relance de l'éducation prioritaire. Le tour de table a montré que la surcharge de travail était un problème récurrent ; de nombreuses dérives ont été mises en évidence : professeurs principaux n'ayant pas forcément une classe fixe, assistants pédagogiques qui enseignent... Bon nombre de mesures sont imposées aux collègues, comme par exemple, l'obligation de passer au cahier de texte informatisé alors qu'ils ne se sentent pas assez formés, et/ou y voient une forme de contrôle coercitif sans véritable intérêt

Au 2nd trimestre : la formation syndicale continue

Jeudi 22 janvier 2009 au Lycée Hanzelet à Pont-à-Mousson. Stage «COP», ouvert à tous. Situation dans les CIO (contractuels, départs à la retraite...) Projets pour les services d'information et d'orientation, réforme des lycées, point sur la mobilisation et actions à venir.

Mardi 27 janvier 2009 au Lycée

Grève à l'Ecole Nationale d'ingénieurs de Metz

En mai 2005, la section SNESUP-FSU de l'ENIM avait publié un article intitulé «La répression anti-syndicale s'accroît à l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz». Depuis le climat n'a cessé de se détériorer et plusieurs organisations syndicales (APENSAM, A&I, SGEN-CFDT, SNPTES-UNSA et SNESUP-FSU) ont appelé à une journée de grève unitaire le jeudi 13 novembre 2008.

Près d'une quarantaine de personnes ont participé à ce mouvement afin de dénoncer les dysfonctionnements graves : assignations en justice de personnels, collègues mis en sous-service, stratégie de manipulations, de caporalisation visant à déstabiliser le personnel,

pour les élèves. Le mal être gagne de plus en plus les enseignants qui affirment ressentir une véritable appréhension quand ils se rendent au collège. Crainte partagée que les comités exécutifs ne remplacent peu à peu les conseils d'administration : les réseaux ambitions réussite semblent être de véritables laboratoires de toutes les dérèglementations.

Stage « Agir et intervenir en Conseil d'Administration »

Parce que les choix fait en CA ont une influence déterminante sur les conditions de travail de tous, la FSU Moselle a organisé un stage permettant à chacun de faire part des problématiques posées pour un bon fonctionnement de cette instance décisionnelle. Plusieurs thèmes ont été abordés : constitution de

R.Schuman de Metz, stage lycée animé par Ingrid HUET, Yves CASSUTO et Patrice ANCELIN (enseignement technologique), membres du secteur national "Lycées". A l'ordre du jour un bilan sur le lycée aujourd'hui, des objectifs pour une nouvelle réforme...

Jeudi 5 février 2009 au Collège Louis Armand de Moulins-lès-Metz, stage «Que va devenir le collège ?» animé par Monique Parra-Ponce, Véronique Henryon, du secteur national collège, Jean-Pierre Rauscher membre du bureau départemental du SNES

la liste, rôle des élus et interventions, règlement intérieur, vote du budget en collège et en lycée, DHG et la carte scolaire, motions, projet d'établissement et contrat d'objectif, comptes-rendus... Il a pu être constaté que malgré les pressions de la part des chefs d'établissements, de plus en plus d'établissement votaient contre la DHG, ou le budget de l'établissement, ceux-ci ne répondant pas à un service public de qualité pour l'éducation nationale. Par ailleurs nombre de collègues s'insurgent contre la place de plus en plus importante accordée au Conseil Pédagogique, qui comprend le plus souvent des membres choisis par la Direction de l'établissement. Enfin, parmi toutes les académies françaises, c'est dans la seule académie de Nancy-Metz que les contrats d'objectifs ont été mis en place dans chaque établissement !

Véronique HENRYON
et Jean-Pierre Rauscher
SNES-FSU

Moselle. Horaires et suppressions de postes, réseaux d'établissements, accompagnement éducatif, dispositifs de soutien, socle commun, livret de compétences, parcours de découverte des métiers...

Jeudi 26 février 2009 à l'IUFM de Maxéville : un salaire et une carrière au mérite pour les personnels de l'éducation nationale ?" Stage animé par Anne FERAY, responsable nationale du secteur "salaires - fonction publique" et de Romuald Normand (Maître de conférence en sociologie à Lyon)



utilisation des finances de l'école pour des effets d'annonce et de multiples voyages à l'étranger.

Les collègues voulaient ainsi dénoncer les processus de désinformations et de propagande cachant à l'extérieur et aux élèves la réalité de la situation de l'école.

Différents médias (Républicain Lorrain, France Bleue, FR3, AEF, ...) ont relayé cette journée qui a été une grande réussite.

Pour avoir plus d'informations :
snesupenim@free.fr

Mobilisation dans les IUT

Accueillant une forte proportion d'étudiants boursiers et avec un taux de réussite de plus de 75%, les IUT ont été un facteur de la démocratisation de l'enseignement supérieur.

La loi Savary leur accordait un statut spécial au sein des universités, l'article 33 précisant que les moyens et les postes accordés aux IUT étaient fléchés. Le directeur et le conseil d'administration, présidé par un professionnel, avaient la responsabilité de la gestion des budgets et des personnels. Une régulation nationale garantissait que les diplômes délivrés étaient des diplômes nationaux, reconnus par les milieux professionnels.

La LRU, votée en août, ne fait plus mention du fléchage des moyens. Le nouveau système de répartition retire toute dotation directe, financière et en postes, aux IUT. Cela signifie la fin de toute responsabilité des IUT qui n'auront plus qu'à appliquer les décisions des conseils d'administration des universités auxquelles ils sont rattachés et seront dans l'obligation de négocier leurs moyens au sein des universités.

-Dans un contexte de sous-dotation, la tentation sera grande de dépouiller une composante relativement « riche » au profit

de composantes encore plus mal dotées.

- La fin d'un financement homogène entraînera la fin des diplômes nationaux.

Soucieux de ne pas remettre en cause la LRU, qu'ils n'avaient pas contestée, les directeurs (ADIUT) et les présidents d'IUT (UNPIUT) demandent la mise en place d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens intégré au contrat d'établissement. Devant le mutisme du ministère ils menacent de sortir des universités et de créer une université technologique nationale regroupant les 116 IUT de France.

Dénonçant la part croissante des contrats dans l'affectation des moyens, le SNESup demande le maintien du fléchage, un budget suffisant et le maintien de la définition nationale des programmes.

La mobilisation a été forte dans les IUT, certains (Paris, Toulouse,...) se mettant en grève. Localement deux journées d'action ont été organisées et le 16 décembre une manifestation dans les rues de Metz a rassemblé étudiants, enseignants et personnels IATOS.

Les discussions ont repris avec le ministère et certaines garanties obtenues mais la bataille n'est pas terminée. En l'absence de nouvelles avancées la mobilisation reprendra en janvier.

La rentrée 2009 en quelques chiffres.

Les chiffres cités ci-dessous sont ceux connus lors du CPTA du 12 janvier 2009.

Ils ne prennent pas en compte d'une part les déclarations de Darcos sur les RASED.

Ils n'intègrent pas non plus, cette fois-ci en ponctions supplémentaires, la répartition de la suppression de 3000 TZR.

Pour les écoles de Moselle, il a été prévu 46 retraits de RASED et 8 retraits concernant les collègues mis à disposition. (MAD)

Pour les collèges et lycées, on peut constater au niveau académique 289 suppressions de poste au «titre de la démographie» et 39 retraits de MAD, soit un total de 328 !

Ces annonces se déclinent en 139 suppressions prévues dans les lycées de l'Académie, de 54 dans les lycées professionnels de l'Académie et de 96 dans les collèges, dont 72 en Moselle.

Pour protester pour ces nouvelles coupes contre l'Education, tous les syndicats de l'Education nationale, présents au CTPA du 12 janvier, ont décidé, après lecture d'une déclaration unitaire protestant contre ces mesures, de quitter le CTPA.

Le schéma départemental des collèges en Moselle.

La découverte des projets par voie de presse.

C'est par voie de presse (RL) que nous avons appris le 14/11 les projets du CG 57, projets confirmés lors du CDEN du 17/11.

D'un côté l'annonce d'un plan 2009-2014 d'investissement à la hauteur de 200 millions d'euros.

De l'autre, 3 fermetures d'établissement pour 2011-2012 :

- Disparition d'un collège de Freyning
- Fermeture du collège Schuman à Metz
- Fermeture d'un collège de Marly.

et la création d'un collège à Verny.

Des actions immédiates.

Le CDEN a émis un vote clair : sur 23 votants, 20 (dont les élus socialistes du CG 57 et du CRL et la 1ère adjointe chargée des affaires scolaires de la ville de Metz) contre, 3 abstentions (des maires), 0 Pour.

Les établissements de l'agglomération de Metz ont rapidement réagi et se sont mobilisés pour contester ces décisions, les militants FSU locaux et départementaux ayant joué un rôle particulièrement actifs avec comme point d'orgue la mobilisation réussie du samedi 29 novembre.

Décisions reportées et compteurs remis à zéro.

L'assemblée plénière du Conseil Général devait entériner l'ensemble du schéma départemental lors de ses travaux. Il n'en a rien été. Il a été décidé de ne rien décider et de reporter la décision de la fermeture d'un collège sur la commune de Metz et d'un collège dans le Sud de l'agglomération messine à l'avis de l'assemblée plénière du Conseil Général le 3 avril. Entre janvier et avril, des groupes de travail associant personnels et parents d'élèves sont mis en place. La commission des affaires scolaires du CG 57 auditionnera les représentants des personnels le 2 mars. Enfin un nouveau CDEN se tiendra le 20 mars.

Une première analyse du Snes Moselle.

Une première analyse des éléments présentés par l'Inspection Académique (IA) de la Moselle et le Conseil Général (CG) sur chacun des établissements du bassin de Metz nous confirme que la fermeture de tel ou tel collège ne se justifie pas et qu'en aucun cas une décision de fermeture, quelle qu'elle soit, ne permettrait réellement d'améliorer les conditions d'études et de réussite des collégiens de la Moselle.

De plus, la concomitance des projets de fermeture d'établissement avec le projet de suppression de 72 postes d'enseignants dans les collèges de Moselle pour la rentrée 2009 (après la suppression de 98 postes à la rentrée 2008) nous amène à penser que la seule logique qui préside aux projets d'évolution du réseau des collèges de la Moselle est une logique comptable.

TRIBUNE UNITE ACTION

Réussir le 29 janvier

29 janvier : la convergence des luttes Public / Privé.

Le 29 janvier est une journée de grève interprofessionnelle et unitaire, associant les salariés du secteur privé et du secteur public. Cette configuration a son importance dans un paysage syndical plus enclin à la division qu'à l'unité !

Il s'agit clairement de la riposte globale adaptée à des attaques tout aussi globales.

La FSU acteur de l'unité syndicale.

L'unité dans l'action est le but recherché inlassablement par la FSU. Dans un climat syndical du premier trimestre, marqué par les échéances électorales (élections professionnelles du 2 décembre et élections prud'hommales du 3 décembre) ne facilitant rarement les initiatives unitaires, la FSU a en effet contribué à la mise en œuvre et à la réussite du 19 octobre, de la grève du 20 novembre et aux actions du 10 décembre. Ces initiatives ont permis d'une part de maintenir l'unité et d'autre part de contrer, au sein de la profession et de l'opinion publique, le discours et les actions gouvernementaux.

Transformer l'essai.

La mobilisation de la profession, des parents et des lycéens a permis d'obtenir des premiers reculs avec l'annonce du report de la réforme des lycées par exemple. Il s'agit désormais de les confirmer, tout en continuant à affronter les provocations du gouvernement.

La réussite du 29 janvier, dans un cadre, que nous n'avons pas connu depuis le CPE, est donc très importante pour créer un rapport de force favorable aux salariés face à un gouvernement sur la défensive.

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 29 JANVIER.

DEPART DE LA MANIFESTATION

14 h 30 PLACE MAZELLE.

TRIBUNE ECOLE EMANCIPEE

GAGNER, C'EST POSSIBLE !

A la fin de l'an dernier, toutes tendances confondues, nous étions d'accord : l'action syndicale ne devait plus consister en un chapelet de journées de grève isolées. Il semble pourtant que nous soyons repartis dans ce même scénario.

La situation permet pourtant de penser qu'un véritable affrontement pour gagner serait possible. Les attaques gouvernementales dans tous les secteurs multiplient les mécontentements, la crise ouvre les yeux de beaucoup sur les tares du système et sur l'utilisation des richesses. Dans le secteur de l'éducation, une manifestation nationale et la grève du 20 novembre ont montré une combattivité réelle. Il était possible, avec des mots d'ordre résolus de reconduction rapide, de créer un rapport de force qui fasse céder le gouvernement. Le mouvement lycéen l'a montré : ce pouvoir bravache est en fait capable de reculer, de retirer une réforme, de revenir sur quelques suppressions de postes.

Mais pour cela il faudrait que les directions syndicales, celles de la FSU et de ses syndicats, aient une autre obsession que de reprendre des négociations. Elles devraient, en premier lieu, exiger un préalable au niveau des postes supprimés : d'une part c'est l'aspect le plus perceptible et le plus commun de la démolition des services publics, d'autre part les moyens sont objectivement la condition de toute réforme souhaitable de l'école.

Est-il encore possible d'engager cette vraie bataille ? Oui, sur la base d'une journée interprofessionnelle massive le 29 janvier, incluant une grève au moins dans la fonction publique, le secteur de l'éducation peut faire reculer un pouvoir fragile. En s'appuyant sur les secteurs les plus mobilisés, c'est ce scénario que nos syndicats doivent tout faire pour favoriser.

RGPP : les fonctionnaires entrent en résistance !

La machine de guerre lancée contre les services publics et le statut de la Fonction Publique continue d'avancer à grands pas depuis le lancement officiel de la RGPP (révision générale des politiques publiques) courant 2007. Rappelons quelques objectifs affichés de cette réforme : moins de services, moins de personnel, moins d'Etat sur le territoire (Fillon dixit), non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Voilà comment devait se dérouler, selon le 1er Ministre, la 1ère phase de mise en œuvre de cette réorganisation territoriale des services de l'Etat, en terme de concertation avec les agents et leurs syndicats :

- des groupes de travail composés d'agents désignés par les chefs de service devaient se réunir pour, soi-disant, faire des propositions de réorganisation des services de l'Etat dans le département;
- des groupes miroirs, composés, eux, d'agents volontaires des différentes administrations et de représentants syndicaux de ces mêmes administrations, devaient analyser, critiquer, voire faire des contre-propositions après chaque réunion des groupes de travail;
- le préfet devait organiser une consultation informelle des partenaires sociaux en organisant "des réunions interservices de représentants du personnel se réunissant régulièrement pour faire le point sur l'état d'avancement des travaux en cours".

Les préfets avaient jusqu'au 28 novembre pour faire remonter à Matignon leurs propositions de réorganisation des services départementaux et régionaux de l'Etat. La circulaire du 1er Ministre qui les enjoignait d'organiser le dialogue social autour de ces projets date de juillet : ils avaient donc le temps d'organiser une concertation digne de ce nom. Or, en Moselle, le préfet de région a attendu la fin octobre, en pleine période de vacances

scolaires, pour lancer les groupes-miroirs et inviter les organisations syndicales à donner leur point de vue. L'heure choisie (11 heures) pour réunir les représentants syndicaux est elle-même significative du mépris du préfet à l'égard des personnels, des syndicats et, plus généralement, du dialogue social. D'après nos informations,, cela s'est déroulé à l'identique dans quasiment toutes les régions, ce qui prouve bien que les autorités veulent passer en force sur le sujet et que le dialogue social demandé par le 1er Ministre n'est qu'un simulacre.

Paradoxalement, cette parodie a permis l'émergence d'une intersyndicale Fonction Publique essentiellement composée de syndicalistes CGT FSU et Solidaires des administrations de l'Equipement, des Douanes, du Travail, du Trésor, de Jeunesse et Sports notamment. Ces syndicalistes, qui n'avaient jusque là jamais l'occasion de se rencontrer en intersyndicale, ont déjà organisé plusieurs réunions à vocation régionale et ont pris quelques initiatives remarquées :

- déclaration commune de rejet de la RGPP lue devant le Préfet de région lors de la réunion interservices organisée le 12 novembre en présence de tous les chefs de service des administrations régionales et départementales et des représentants des unions syndicales régionales et départementales.
- adresse aux confédérations, fédérations et unions syndicales pour leur demander de faire de la bataille anti-RGPP un axe central de leur intervention
- rassemblement d'environ 150 fonctionnaires devant la préfecture de région le 16 décembre 2008 pour exprimer leur rejet de la réforme engagée par le gouvernement.

Cette intersyndicale qui a décidé de se retrouver régulièrement (prochaine réunion le 16 janvier), proposera d'autres initiatives, le prochain point fort étant la journée interprofessionnelle de grève du 29 janvier 2009.



QUE SERAIT L'ÉDUCATION SANS LES ASSOCIATIONS ?

« J'ai besoin des associations complémentaires de l'école ». Voilà ce que déclarait Xavier Darcos le 2 octobre 2007. Aujourd'hui, il les met gravement en danger.

Qui sont les associations éducatives complémentaires de l'école ?

Les associations éducatives complémentaires de l'enseignement public (AECEP) sont engagées aux côtés des écoles, des enseignants, des familles dans diverses activités éducatives comme le sport scolaire, les coopératives scolaires, les classes de découvertes, les voyages scolaires, l'accompagnement et l'accueil de personnes handicapées, le soutien aux plus fragiles, l'éducation à la citoyenneté, l'accès à la culture,

En Moselle, l'USEP, la FOL / Ligue de l'Enseignement, les PEP,... sont nos partenaires réguliers. Beaucoup d'entre nous ont fait et font appel à elles. Rencontres sportives départementales ou de circonscription, l'Ecole au Cinéma, Lire et faire lire, le timbre de la JPA, l'appel à la solidarité des Pupilles ...sont largement connus. Nous-mêmes, nos enfants avons été formés à l'animation par ces associations (CEMEA, FRANCAS, ...)

Les AECEP oeuvrent dans le champ scolaire et périscolaire et visent à promouvoir le service public d'éducation dont elles sont des acteurs à part entière. Elles défendent les valeurs de l'Ecole Publique et contribuent quotidiennement à favoriser la réussite de tous.

Pourquoi leur existence est-elle aujourd'hui menacée ?

Le 6 octobre 2008, le ministre de l'Éducation nationale a décidé, unilatéralement et sans concertation préalable, de supprimer 25 % du financement des actions conventionnées par le ministère au titre de l'exercice civil 2008, soit avec effet rétroactif. Cette décision très tardive intervient à une date où toutes les actions de l'année et les financements correspondants, sont engagés !

Elle s'inscrit dans une démarche politique qui consiste à programmer la disparition des associations éducatives, particulièrement actives dans les territoires sensibles, au plus près de ceux qui en ont le plus besoin. Ce sont également plus de 50 000 emplois estimés, directs et induits, qui sont menacés, supprimés, à très court terme. En effet, en versant un euro à une association éducative, huit euros sont produits par le développement d'actions.

Toujours en date du 6 octobre, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé sa décision de ne pas reconduire, dès le 1er septembre 2009, l'aide qu'il apportait aux emplois d'enseignants détachés, répartis sur tous les territoires, pourtant indispensables à la conduite des activi-

tés de terrain des associations concernées.

En supprimant les postes de ces collègues, en réduisant considérablement leurs champs d'intervention, des millions d'enfants et de jeunes scolarisés (dont nos élèves, nos enfants) seront privés de l'action éducative des associations agréées partenaires de l'École. Des dizaines de milliers d'enseignants et autres professionnels de l'éducation, les parents, les élus, seront privés du concours des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public.

Comment soutenir ces associations ? www.pourleducation.fr

En participant aux mobilisations en faveur de l'école publique (manifestation du 19 octobre, grève du 20 novembre, journée d'action du 10 décembre, ...) nous refusons l'image réduisant les enseignants à ce que le Président de la République appelle la «position normale d'activité», à savoir une classe dont les 4 murs seraient notre seul horizon.

Les AECEP associées dans le groupe des 8* sont à nos côtés ; elles font partie du groupe des 24 (avec les organisations syndicales, parents d'élèves, associations étudiantes et lycéennes) qui initie ou soutient ces actions en faveur de la promotion du service public d'éducation. Le 17 janvier prochain sera ainsi une nouvelle occasion d'afficher nos inquiétudes et nos ambitions communes pour l'Ecole.

Le soutien de l'ensemble de la population (parents, jeunes, enseignants, élus locaux et nationaux) sera précieux dans les mois à venir, pour défendre l'accès de tous à une éducation de qualité, dans tous les temps de vie, sans discrimination.

Nous vous appelons à manifester ce soutien en signant massivement la pétition en ligne sur le site :

www.pourleducation.fr

(*) CEMEA, EEDF, FOEVEN, Francas, JPA, Ligue de l'enseignement, OCCE, PEP



Pourquoi la grève le 29 janvier 2009 ? MANIFESTATION A METZ Départ Place MAZELLE 14 h 30

Réduire l'éducation, c'est brader l'avenir.

Nous Exigeons une politique ambitieuse qui permette la réussite de tous, qui assure l'égalité de traitement de tous les élèves sur l'ensemble du territoire, qui dote tous les élèves d'une culture commune leur permettant de s'affirmer comme citoyens, qui donne les moyens d'aider les élèves dès que les difficultés apparaissent !

Non aux suppressions de postes, aux baisses des recrutements, à la précarité !

Nous refusons que 2009 soit l'année des soldes du Service Public !

A l'heure où la crise financière se double d'une crise économique aggravant la situation de l'emploi et la précarité, accentuant les inégalités sociales, le gouvernement poursuit ses attaques contre le Service Public :

Dans l'éducation, il maintient la suppression de milliers d'emplois d'enseignants (13 500 en 2009, s'ajoutant aux 11 200 de l'an dernier). Il dégrade les conditions de travail des élèves et des personnels, met en concurrence les établissements et les élèves en « libérant » la carte scolaire, abandonne l'éducation prioritaire, affaiblit l'école maternelle, diminue les horaires de cours et renvoie l'aide en dehors du temps scolaire, supprime des postes en réseaux d'aide, menace les formations professionnelles, accentue le tri social.

Dans tous les services publics, il réduit les missions et les effectifs de personnels, menaçant les conditions de vie et de scolarité de milliers de jeunes. Il privilégie la répression à la prévention et à l'éducation.

La mobilisation a permis d'obtenir de premiers reculs (report de la réforme Darcos du lycée, maintien de 1 500 postes RASED) mais le gouvernement ne renonce pas pour autant à ses choix éducatifs réactionnaires.

Refuser la fatalité de l'échec, c'est démocratique.

Alors que pour réussir dans leur vie personnelle, sociale et professionnelle, tous les enfants et les jeunes auront besoin de maîtriser des connaissances solides pour comprendre et agir sur un monde de plus en plus complexe, le gouvernement met en place un système éducatif à plusieurs vitesses qui propose moins d'école, et donc moins d'avenir, à une partie de la jeunesse.

On le sait bien, tous les élèves n'ont pas le même rapport à l'école et aux apprentissages. Les difficultés familiales, économiques ou sociales perturbent leurs conditions de vie et leur scolarité.

Des effectifs surchargés aggravent les difficultés d'apprentissage. A l'inverse, travail en petits groupes, aides, tutorat, dédoublement de classes, expérimentations, échanges, concertation des équipes, innovations, formation... favorisent la réussite des élèves.

Créer les conditions de la réussite de tous est possible.

De la maternelle à l'enseignement supérieur, cela impose un nouvel effort budgétaire, des programmes et des modes d'organisation repensés, des personnels mieux formés : un développement de la scolarisation en toute petite section de maternelle, partout des dotations qui permettent plus de maîtres que de classes, des RASED, des dédoublements, du travail en petits groupes, du soutien, du temps de concertation, des équipes pluriprofessionnelles complètes (CPE, surveillants, COPsy, assistantes sociales, infirmières, médecins, psychologues...), et des classes moins chargées.

Nous refusons

Une école qui trie, stigmatise et exclut une partie de la jeunesse,

Le pilotage de la scolarité obligatoire par un « socle commun » réducteur,

La mise en concurrence des établissements et le renforcement des inégalités,

La dégradation des conditions de travail des élèves et des personnels,

Une culture de la « performance » qui nie les dimensions humaines de l'éducation

Le désengagement de l'État et l'éclatement du service public

Les suppressions de postes (enseignants, administratifs...)

Nous exigeons

L'annulation des suppressions d'emplois programmées pour 2009,

Le rétablissement des postes aux concours à la hauteur des départs à la retraite,

L'abandon de la généralisation des bacs pros en 3 ans et le maintien des BEP,

Une autre réforme du lycée,

Des équipes pluriprofessionnelles complètes dans tous les établissements scolaires

Un bilan et une remise à plat des mesures dans le 1er degré : programmes, évaluations, traitement de la difficulté scolaire ...

Des plans de titularisation pour résorber la précarité,

L'ouverture de négociations sur les salaires et une reconstruction de la grille indiciaire.